



LUCERNS-INFO



Table des matières

Le clin d'œil du Syndic	pages	3-4
Manifestations locales	page	5
Nouveaux horaires 2019 - Transports publics	page	7
Les vacances approchent !...	page	8
Marché des potiers	page	9
"C'était hier..."	page	10
Jaiunprojet.ch	page	11
Fondation Prérisa et CAT Le Ruisseau	pages	12-13
Pic'mousse	page	14
J'achète local !	page	15
Sociétés diverses de la Commune admin. de Lucens	page	16
Course de caisses à savon	page	18
Abbaye des nations - Brenles	page	19
Bibliothèque de Forel-sur-Lucens	page	21
Horaires d'été	page	22
Utile	page	23

"Le clin d'œil du Syndic"

Le prix du mérite

L'Union des Sociétés Locales et la Municipalité de Lucens décernent, depuis plus de 15 ans, le **prix du mérite sportif ou culturel**. Ce prix, d'une valeur de Fr. 1'000.00 (Fr. 500.00 USL/Fr. 500.00 Commune), récompense des membres de sociétés ayant leur siège à Lucens, pour des performances hors du commun, des résultats sportifs ou musicaux de haut niveau. Ces dernières années, le prix du mérite a été remis essentiellement à des membres de sociétés sportives.



Dès 2018, la Municipalité souhaite ouvrir un peu plus les possibilités d'obtention de cette distinction locale. Ceci en permettant à des membres de comité ou d'autres personnes très impliquées dans leur société, ayant fait un parcours au-delà de l'ordinaire, de pouvoir également être proposés à l'obtention de ce prix.

Annonce des candidats pour le "Prix du mérite sportif et culturel 2018"

L'annonce des candidats(tes) au titre 2018 est déjà possible !

Comme pour les années précédentes, les propositions de candidats(tes) se feront par le canal du comité de la société respective au président de l'USL (*adresse ci-après*).

La demande doit être accompagnée d'un petit dossier avec les données personnelles du candidat (*Nom - Prénom - Adresse complète - numéro de téléphone - email*), les raisons de la proposition de candidature, ainsi que les performances réalisées (*Titres obtenus - résultats - performances réalisées - efforts consentis, etc ...*).

Le délai, pour que la demande au prix du mérite 2018 soit recevable par l'USL, est fixé au 31 janvier 2019.

Je suis persuadé, que dans chaque société lucennoise, tant sportive que culturelle, il y a des membres, jeunes et moins jeunes qui méritent d'obtenir une reconnaissance officielle pour leur engagement envers la société ou pour des performances qui sortent de l'ordinaire.

L'USL et la Municipalité attendent de nombreuses propositions de la part des sociétés afin que ce prix soit valorisé aux yeux de tous les habitants de notre village.

Alors, lors des assemblées générales de vos sociétés, proposez à votre comité les personnes qui méritent ce prix !

Adresse :

USL

Monsieur Steve Dessarzin

Ch. des Epinettes 12

1534 Sassel

(Mention Prix du mérite)

Le Syndic, Patrick Gavillet

Manifestations locales

- ♪ Vendredi 22 juin 2018, le matin : Bus mobile de la Gendarmerie, sur la Place de la Couronne ;
- ♪ Vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 juin 2018 : Course de caisses à savon à Sarzens ;
- ♪ Dimanche 24 juin 2018 dès 9h00 : Marché des potiers sur la Place de la Couronne par Madame Nadège Tagmann ;
- ♪ Samedi 30 juin 2018 : Stand fruits et légumes, poulet et La Sarrasine, sur la Place de la Couronne ;
- ♪ Samedi 28 juillet 2018 : Stand fruits et légumes, poulet et La Sarrasine, sur la Place de la Couronne ;
- ♪ Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 juillet 2018 : Abbaye des nations à Brenles ;
- ♪ Samedi 8 septembre 2018, dès 9h00 : Marché campagnard sur la Place de la Couronne, par la SDL.

Le p'tit coin de Lucens



Consultation publique du futur horaire 2019

Chaque année à mi-décembre a lieu la mise en service des nouveaux horaires des transports publics. Ils concernent non seulement les trains, CFF, BLS par exemple, mais aussi les lignes de bus, telles que TPF et CarPostal.

Le mandat des transports publics régionaux est l'affaire des cantons. Ce sont leurs instances qui commandent les prestations qu'ils jugent nécessaires aux différentes compagnies. Ce sont aussi les cantons qui décident de la grille-horaire des prestations. Ces mêmes cantons enregistrent les demandes et doléances des utilisateurs et habitants par le biais des communes qui les collectent auprès de leurs habitants.

Pour l'horaire 2019, qui entrera en vigueur dès le 9 décembre 2018, **une période de consultation du futur horaire est ouverte du 28 mai au 17 juin 2018**. Dans ce délai, les communes remettent à leur canton respectif leurs désirs et doléances.

Les services cantonaux étudient alors en étroite collaboration avec les entreprises de transport, la faisabilité des propositions reçues. De nombreux aspects influencent la confection de l'horaire. On notera principalement les questions d'ordre financier, de la technique ou dépendants des infrastructures à disposition. L'établissement des horaires est très complexe et ressemble, toute proportion gardée, à un immense jeu de domino.

En conclusion, nous vous invitons tous, habitantes et habitants de notre commune, à faire part de vos remarques, vœux et doléances en matière d'horaire. De cette façon vous vous impliquez dans la conception des futurs horaires. **Vos propositions doivent impérativement parvenir à l'administration communale le plus rapidement possible pour qu'elle puisse les reprendre dans sa propre prise de position (idéalement avant le 10 juin 2018).**

Pour réaliser vos propositions, vous pouvez utiliser les sites internet suivants :

www.cff.ch qui contient les horaires actuels et www.tableaux-horaires.ch qui contient les horaires actuels et futurs.

L'administration communale se tient également à disposition pour toute question en rapport avec cette consultation.

D'avance, nous vous souhaitons bonne réflexion et vous remercions vivement de votre implication.

Les vacances approchent !...

Vous avez prévu de partir en vacances ? Votre valise est prête ?

N'oubliez pas de contrôler la date d'échéance de votre carte d'identité. Le délai pour la recevoir par la poste est de 10 jours ouvrables.

Pour ce faire, vous devez vous présenter à l'Office de la population de Lucens muni de :

- 1 photo passeport récente
- Votre ancienne carte d'identité

Les jeunes doivent signer dès l'âge de 7 ans ainsi qu'un parent (si mariés) ou les deux parents en cas de séparation ou divorce.



LUCENS

Dimanche
24 juin 2018



45 potiers dans la rue • Démonstration • Buvette
www.artisanat.ch **DE 9H À 18H** www.potiers.ch

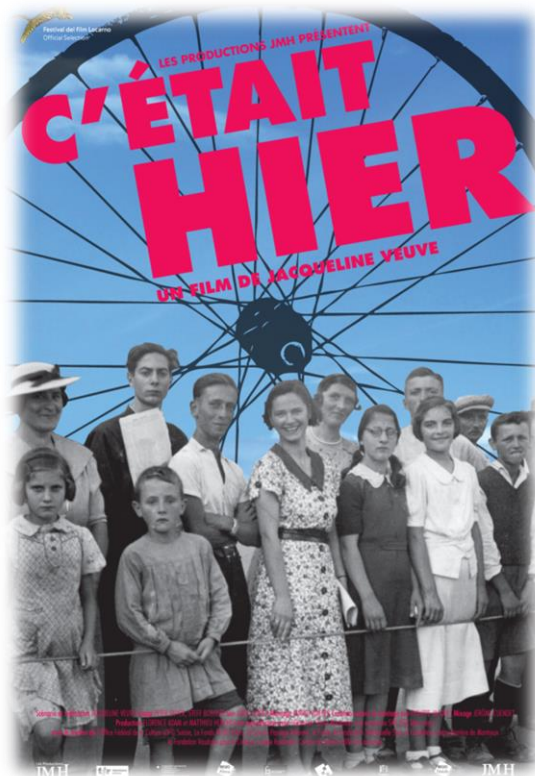


"C'était hier..."

Mercredi 20 juin 2018 à 20h00 au Centre paroissial de Lucens : Projection du film "C'était hier" de Jacqueline Veuve.

Dans ce documentaire, Jacqueline Veuve nous parle de son enfance à Lucens. Ayant retrouvé des photos de spectateurs prises à l'occasion du passage du Tour de Suisse dans son village en 1937, elle fait témoigner les survivants de cette époque.

Son film dessine une succession de portraits émouvants, mais aussi l'image d'une Suisse pauvre où les gens devaient accepter des conditions de travail dures.



La Municipalité recherche des jeunes porteurs de projet !

Un spectacle, un skatepark, une salle de gym ouverte le dimanche en hiver, un festival...

Voici quelques exemples de projets, parmi tant d'autres, portés par des jeunes et accompagnés par *jaiunprojet.ch*. Ce dernier offre des conseils gratuits aux 13-25 ans désirant mettre sur pied un projet collectif, extrascolaire et à but non lucratif.

La Municipalité de Lucens vous encourage à profiter de ce soutien et souhaiterait rencontrer les jeunes qui sont motivés à mettre en place un projet. Que ce soit pour rédiger un dossier de présentation, créer une association ou rechercher un soutien financier, les promotrices de *jaiunprojet.ch* sont là pour vous donner des conseils sur mesure.

A travers la réalisation de leurs projets, les jeunes développent de nombreuses compétences, utiles pour leur vie future !

Alors, vous avez entre 13 et 25 ans et l'envie de réaliser un projet ?

Contactez le Municipal responsable par courriel : sebastien.jung@lucens.ch

Pour en savoir plus : www.jaiunprojet.ch.

Jaiunprojet.ch est un service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).



LA FONDATION PRÉRISA et LE CAT LE RUISSEAU

Qui sommes-nous ?

La FONDATION PRÉRISA (anciennement EMS Prérisa) a été inaugurée en 1986. Notre centre de vie pour personne âgée ou "Etablissement médico-social" héberge 44 résidents.

D'abord conçu pour tous types de pathologie de la personne âgée, l'EMS est entré en 1992 dans le cercle des EMS dits de psycho gériatrie spécifique et a défini sa mission et sa politique d'admission en ce sens.

Nous n'accueillons donc que des personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer et/ou maladies associées, nécessitant une prise en charge spécialisée, une surveillance particulière ainsi qu'une infrastructure de sécurité.



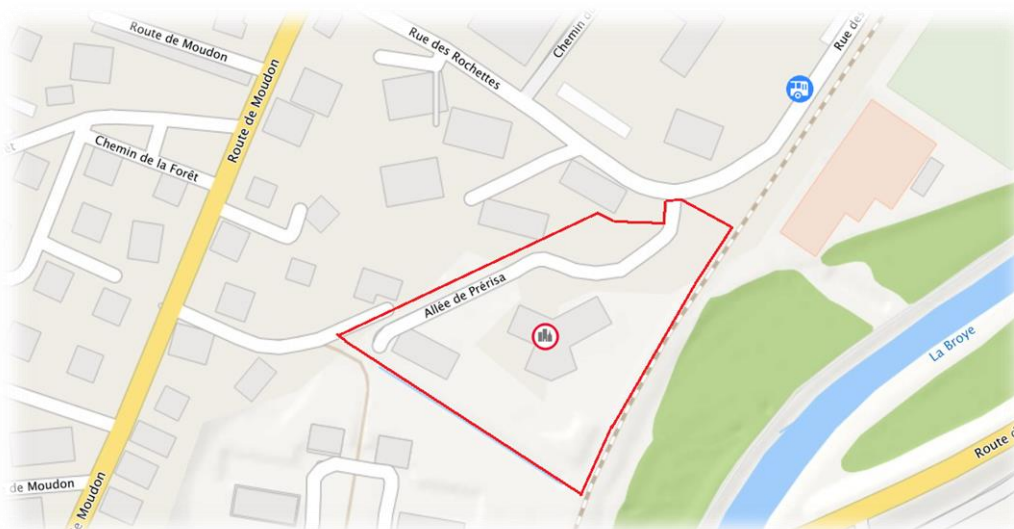
Au vu d'une demande grandissante, c'est en 2014 que nous décidons d'ouvrir notre Centre d'Accueil Temporaire LE RUISSEAU, situé juste à côté de notre bâtiment principal.



Tout comme dans notre EMS, les personnes bénéficiaires du CAT LE RUISSEAU sont exclusivement des personnes avec des troubles spécifiques en lien avec la psychiatrie de l'âge avancé.

Ses prestations ont pour but principal de contribuer aux programmes de **maintien à domicile**, tout en retardant au maximum le moment où un placement de longue durée dans un établissement médico-social devient incontournable.

Notre **propriété privée** s'étend du quartier des Bergères au quartier des Rochettes, le long de la voie ferrée.



Actuellement, nous autorisons à bien plaisir le passage par notre propriété pour faciliter le cheminement des piétons et des écoliers au travers de ces quartiers.

La qualité de la vie en collectivité et le bon voisinage reposent sur la bonne volonté de chacun.

Alors n'oubliez pas :

Respecter la tranquillité d'autrui et l'environnement c'est créer les bonnes conditions d'une meilleure vie commune.

Vous souhaitez plus d'informations sur nos prestations ?

N'hésitez pas à aller consulter notre site internet : www.prerisa.ch



[Centre de vie pour personnes âgées](http://www.prerisa.ch)
[Allée Prerisa 1 – CP 118 – 1522 Lucens](http://www.prerisa.ch)

[T. 021 906 12 12](tel:0219061212)

[F. 021 906 12 13](tel:0219061213)

info@prerisa.ch

Le Jardin d'enfants Pic'mousse accueille les enfants dès l'âge de 2,5 ans (voir 2 ans).



Lundi matin au jeudi matin de 8h30 à 11h30.

L'équipe éducative leur proposera diverses activités (jeux, mouvements, éveil aux livres, créativité...) dans un cadre chaleureux et stimulant.

Le Jardin d'enfants permet :

De rencontrer des copains pour jouer.

De prendre une place dans un groupe d'enfants.

De développer des aptitudes à devenir autonome.

D'apprendre à se séparer de ses parents quelques instants

D'apprendre à respecter certaines règles de la vie en collectivité.

D'exprimer et développer sa personnalité à travers le jeu libre et les activités d'éveil.

« L'enfant existe par le jeu. Il ne joue pas pour apprendre mais il apprend parce qu'il joue »

Jean Epstein

Pic'mousse est également un "**Jardin d'enfants en forêt**" !



Tout au long de l'année, les professionnelles se rendent avec le groupe d'enfants, en forêt.

Explorations et découvertes sont les maîtres mots de ces après-midis hors du commun dans un coin aménagé et conçu spécialement pour l'accueil des enfants.

Lundi après-midi 13h15 à 15h45 (enfants de 3 à 7 ans)

Inscriptions et renseignements auprès de Mme Layaz Solange, 078/716.83.13

Jardin d'enfants Pic'mousse, Ancien Collège des Vaux, 1522 Lucens

www.picmousse.jimdo.com

J'achète local!

Nouveauté à Lucens

Les 30 juin et 28 juillet 2018, vous trouverez un stand de fruits et légumes ainsi que le camion de poulets grillés et la Boulangerie la Sarrasine, sur la Place de la Couronne, dès 8h00.

Venez découvrir des produits locaux au Centre de Lucens.



Sociétés diverses de la Commune administrative de Lucens

-  Union des sociétés locales
-  Sociétés de développement de Lucens
-  Fête des enfants
-  Abbaye du Soleil
-  Accordéon Echo du Soir
-  Armes réunies
-  Aviculture Lucens
-  FC-Etoile Broye
-  Gymnastique FSG Lucens
-  Gym-Hommes Lucens
-  Harmonie l'Abeille
-  Jeunesse de Lucens
-  Ski-club
-  Tennis club Lucens
-  Moto club Les Castors
-  Vélo-club Broye
-  Samaritains
-  Les Mercredistes
-  S'am-Bren-Ches
-  VBC Union
-  Jeunesse BCS
-  Les dames de Forel
-  Les amis du Four à pain
-  La Forelloise
-  Le comité d'animation de Chesalles
-  Rêves à Lire (Bibliothèque de Forel-sur-Lucens)
-  Union Bruyère
-  Chœur mixte Chantebroye



N.B. : Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de nous communiquer un éventuel oubli.

Le p'tit coin de Brenles-Chesalles- Sarzens



CAISSES à SAVON

PROGRAMME



Vendredi 22 juin

19H00: TOURNOI DE PÉTANQUE

ORGANISÉ PAR LA JEUNESSE BCS

INSCRIPTIONS DÈS 18H30

Samedi 23 juin

14H00: ESSAIS CHRONOMÈTRES

Dimanche 24 juin

9H: COURSE PREMIÈRE MANCHE

14H: COURSE DEUXIÈME MANCHE

A NE PAS MANQUER: DÈS 9H00 VIDE GRENIER

Avec la participation de l'harmonie L'Abeille de Lucens dès 11h15.



+ Château gonflable pour les enfants tout le week-end!



Sans oublier l'estomac avec...

Vendredi:

Steak tartare

samedi:

Filets de perche

Dimanche :

Jambon à l'os - haricots - frites

+ Sandwich, saucisses, nuggets, frites tout le week-end!



N'attends plus, inscris-toi!

Participation à la course: 15frs

Emplacement vide grenier: 5frs

Plus d'informations et inscriptions sur www.cas-sarzens.ch ou par téléphone au 078/604.01.06



BRENLES

28^{ème} Fête de l'Abbaye des Nations
Vendredi 27, samedi 28 et dimanche
29 juillet 2018

Vendredi 27 juillet 2018

13h30 – 17h30	Tirs au stand
18h00	Tournoi de pétanque : inscription sur place, organisé par la Jeunesse de Brenles-Chesalles- Sarzens
	Ouverture des bars

Samedi 28 juillet 2018

08h30 – 17h30	Tirs au stand
Dès 16h00	Ouverture du bar de la Jeunesse
Dès 20h00	Soirée "Roastbeef-frites" avec Concert (Sur inscription)

Dimanche 29 juillet 2018

09h30 – 10h30	Culte sous cantine (ou dehors si beau temps)
Dès 11h00	Couronnement des Roys (place de la Laiterie, Brenles)
	Cortège
	Apéritif
Dès 13h00	Banquet officiel, Toast à la Patrie (Chesalles)
Dès 16h00	Remise du drapeau
Dès 17h00	Levée des danses par la Jeunesse

**Restauration - bars - tonnelle
durant toute la fête**

Le p'tit coin de Forel- Cremín



Bibliothèque,



La bibliothèque de Forel est à nouveau ouverte, depuis le 28 octobre 2017, dans les anciens locaux de l'administration communale de Forel-sur-Lucens, Rue du Collège 8.

Ouvertures 2018, les mercredis

25 juillet	18h00-20h00
1 ^{er} août	14h00-16h00
8 août	18h00-20h00
15 août	14h00-18h00
22 août	18h00-20h00
29 août	14h00-18h00
5 septembre	18h00-20h00
12 septembre	14h00-18h00
19 septembre	18h00-20h00
26 septembre	14h00-18h00
3 octobre	18h00-20h00
10 octobre	14h00-18h00
31 octobre	18h00-20h00
7 novembre	14h00-18h00
14 novembre	18h00-20h00
21 novembre	14h00-18h00
28 novembre	18h00-20h00
5 décembre	14h00-18h00
12 décembre	18h00-20h00
19 décembre	14h00-18h00

Chaque enfant peut venir faire sa bougie le mercredi 5 décembre 2018 de 14h00 à 17h00.

Horaires d'été

Nous vous rappelons que durant les vacances d'été, **soit du 9 juillet au 26 août 2018**, les bureaux de l'Administration communale seront fermés tous les après-midi.

Horaires d'été :

Lundi : 8h00 - 11h30

Mardi : 8h00 - 11h30

Mercredi : 8h00 - 11h30

Jeudi : 8h00 - 11h30

Vendredi : 8h00 - 11h30

Fête nationale :

Mercredi 01.08.2018: Fermé

Agence d'assurances sociales Lucens - Horaires d'été

Du 9 juillet au 26 août 2018

Lundi : 8h00 - 11h30

Mardi : 8h00 - 11h30

Mercredi : Fermé

Jeudi : 8h00 - 11h30

Vendredi : 8h00 - 11h30

Fête nationale :

Mercredi 01.08.2018: Fermé



Agence d'assurances
sociales de Lucens

Bâtiment communal Tél. : 021/557.86.00
CP 38 - 1522 Lucens Fax : 021/557.85.99
E-mail : aas.lucens@vd.ch

Administration communale

Place de la Couronne 1

Case postale 95

1522 Lucens

Horaires :

Lundi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mardi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Mercredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h30

Jeudi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h00 - 11h30 et 14h00 - 16h00



	Téléphone	Fax	
Guichet d'accueil :	021/906.15.50	021/906.95.45	commune@lucens.ch
Bourse communale :	021/906.15.59	021/906.95.45	bourse@lucens.ch
Police administrative :	021/906.15.50	021/906.95.45	police@lucens.ch
Office de la population :	021/906.15.50	021/906.95.45	habitants@lucens.ch
Secrétariat municipal :	021/906.15.50	021/906.95.45	commune@lucens.ch
Service de voirie :	021/906.15.68	021/906.85.61	voirie@lucens.ch
Service technique intercommunal Lucens & Valbroye :			
	021/906.15.65	021/906.95.45	info@stilv.ch